

INVESTISSEZ DANS L'AVENIR AVEC NOUS !

Taxe d'apprentissage

Aux côtés des partenaires sociaux et des pouvoirs publics, le CFA Cnam est mobilisé pour l'apprentissage en faveur de l'emploi des jeunes et pour innover en matière de pédagogie de l'alternance.

Comment nous soutenir ?

1 Téléchargez les listes de nos formations:

habilités hors quota (catégories A et B) pour compléter le coût de formation
habilités au quota

Téléchargez la liste des principaux organismes

2 **collecteurs.** (saisie de l'affectation de votre taxe en ligne sur les sites concernés).

Notice explicative TA

3 (en ligne ou sur papier).

4 **Informez-nous en remplissant le formulaire de promesse de versement.**

Ensemble vers la réussite

Un accompagnement de qualité
Le CFA Cnam :

c'est plus de 200 formateurs (Enseignants chercheurs et Professionnels)
500 jeunes formés chaque année en alternance
21 formations scientifiques, techniques et tertiaires.

C'est une équipe au service de ses apprentis et des entreprises.

Innovations pédagogiques par le numérique
Des innovations pédagogiques basées sur des outils numériques et méthodologiques :

Atelier collaboratif de fabrication numérique
Studio de MOOC
Espace dédié à la créativité et aux échanges
Espace de réalité virtuelle

La réussite de tous
La réduction des inégalités dans l'enseignement supérieur est une priorité pour le Cnam. À titre d'exemple la création de l'École Vaucanson permet à des bacheliers professionnels d'accéder à une licence générale par la voie de l'apprentissage.

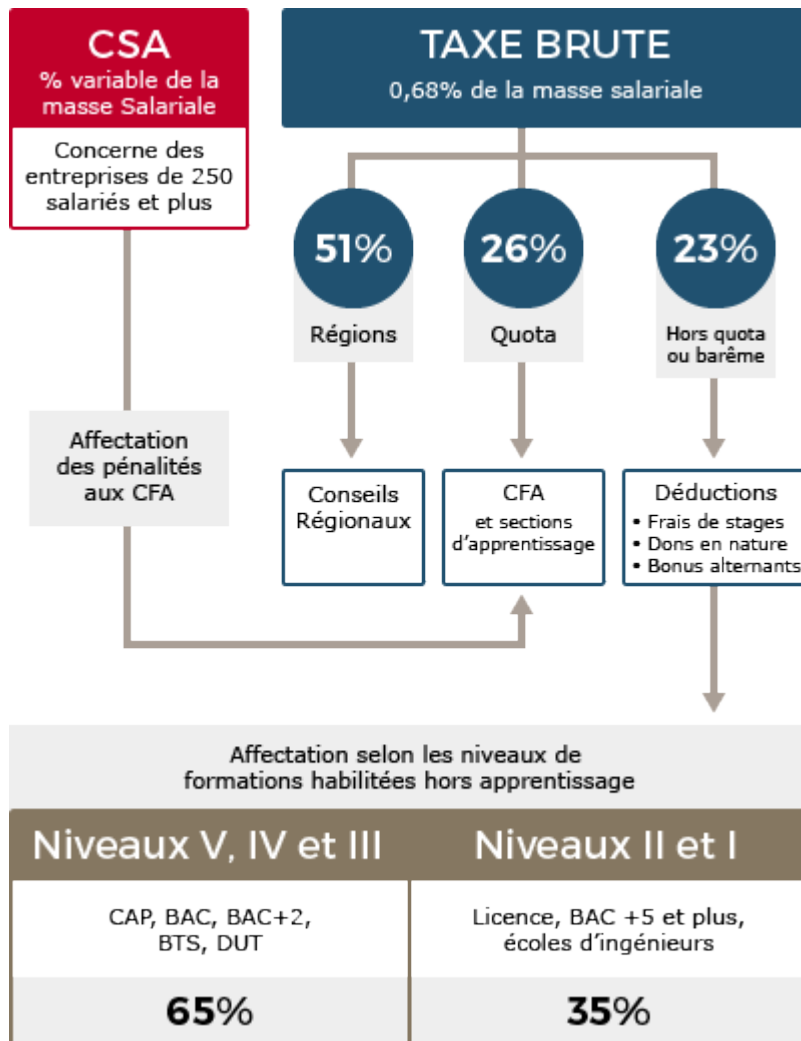
Grâce à la taxe d'apprentissage

Ouverture de nouvelles sections répondant au développement économique et social.
Démarrage du projet apprentiLAB (fablabs living lab).

Séjours d'étude de courte durée à l'étranger pour nos apprentis (New-York - Dublin - Moscou...).

Séminaire de recherche internationale transdisciplinaire (innovations pédagogiques et technologiques dans l'apprentissage).

Comprendre le mécanisme de la taxe



CSA : Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage.
(Ne concerne que les entreprises de 250 salariés et plus.)
CFA : Centre de Formation d'Apprentis

Le Cnam en bref

Nos trois missions

La formation professionnelle supérieure tout au long de la vie pour développer les compétences des jeunes et des adultes

La recherche scientifique et technologique pour favoriser la compétitivité des entreprises

La diffusion de la culture scientifique et technique pour transmettre, à tous.tes, le goût de l'innovation

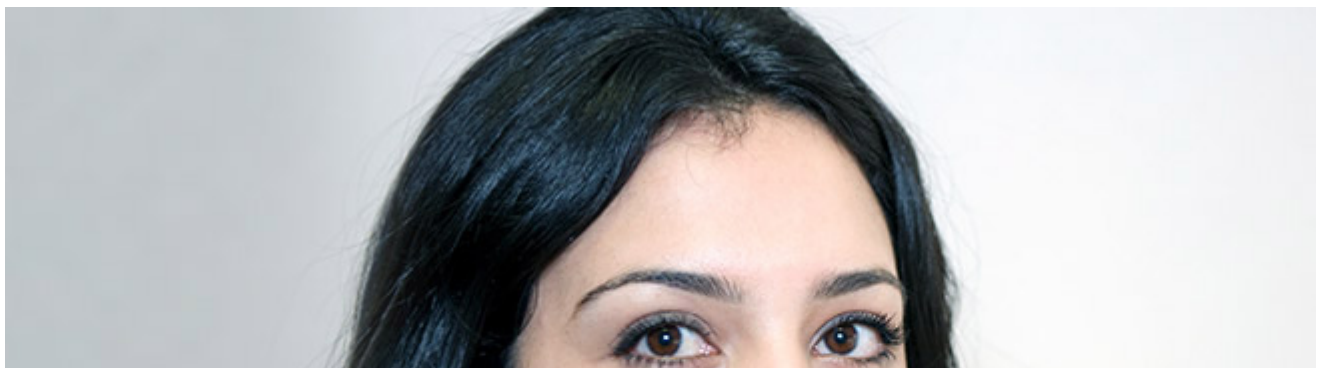
Chiffres clés

1 000 000 d'ancien.ne.s
80 000 auditeur.rice.s
7 000 alternant.e.s
2 000 intervenant.e.s-chercheur.e.s du corps des enseignant.e.s issu.e.s du monde de l'entreprise

La force d'un réseau

Le Cnam est présent sur tout le territoire national et à l'international:

20 centres régionaux
Plus de 200 lieux d'enseignement





28 février 2019

Date limite du versement

Votre contact au CFA Cnam Ile-de-France

Jérôme BAUDENS

01 40 27 29 11

jerome.baudens@lecnam.net

le **cnam**



Investissez
dans l'avenir
avec nous !

Taxe d'apprentissage

2019

Nos habilitations

Pour le quota:

CFA du Cnam

Siret 197 534 712 00017

code UAI : 0932469D

Pour le hors-quota:

Le Cnam

Siret 197 534 712 00017

code UAI : 0753471R / catégories A et B

Conservatoire national des arts et métiers